

Décision Générale colonial

Décision n° 658 07/06/1947

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 juin 1947
Numéro JO n° 6 du 30/06/1947	Date du numéro 30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Idriss Mohamed es engagé en qualité d'intirmier auxiliaire, 6e échelon, à salaire journalier, pour compter du 1er fevrier 1947 et affecté à l'hôpital colonial. L'intéressé est admis à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1947.